

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
—
MAIRIE
de
CUCURON
84160



Téléphone : 04 90 77 22 01
Télécopie : 04 90 77 12 58

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	14	17

Date de la convocation

05.09.2024

Séance du 9 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 9 septembre,

À 20 heure et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**.

Présents :

Adjoints au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} Adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe, M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, M. Philippe ANGELETTI, 4^{ème} Adjoint.

Conseillers municipaux :

Mme Marjorie BERARD, M. Régis VALENTIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, Mme Louissette PERROTIN, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : M. Roger PELEGRIN à M. Philippe ANGELETTI, Mme Claudie BLANC à M. Thierry BENOIT, M. Alain GUEYDON à M. Régis AUDIBERT

Excusés : Mme. Claudie BLANC, M. Roger PELLEGRIN, M. Alain GUEYDON.

Absents : Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémy COULANGE.

Secrétaires de séance : Mme Anne-Marie DAUPHIN, M. Régis VALENTIN.

Délibération n°41/2024

Objet : Modification du temps de travail d'un emploi

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi de cantinière/agent d'entretien des locaux, grade d'adjoint technique territorial permanent à temps non complet actuel de

23.65h/semaine afin de réaliser l'entretien des locaux scolaires suite au départ d'un agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Décide, de porter, à compter du 01.10.2024, de 23.65h à 25.03 h le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi de cantinière/agent d'entretien des locaux.

Précise, que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Décision adoptée à

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 17

Contre : 0

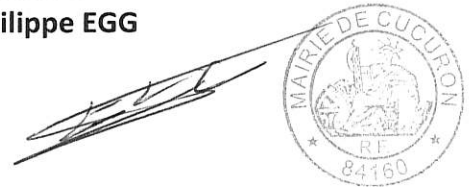
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

Fait à Cucuron, le 12.09.2024

Le Maire

Philippe EGG



Les secrétaires de séance

Mme Anne-Marie DAUPHIN

2^{ème} Adjointe

M. Régis VALENTIN

Conseiller Municipal

Publiée le :